

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	52 (1923)
Heft:	6
Artikel:	L'apprentissage de la véracité
Autor:	Savoy, H.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1039355

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la réflexion personnelle. Ils développeraient leur volonté et les rendraient capables d'efforts persévérandts.

Dans certaines localités, les leçons de travaux manuels sont même données dans les cours complémentaires.

Un essai de ce genre a été tenté l'hiver dernier dans la ville d'Orbe. Les élèves avaient le choix entre un cours de cartonnage, un cours d'arboriculture et un cours de comptabilité. Chaque semaine, sur les 6 heures obligatoires, 2 h. étaient consacrées au cours choisi. L'intérêt et l'entrain sont allés croissant pendant tout l'hiver.

Je souhaite que la question des travaux manuels à laquelle s'intéresse le monde pédagogique de la Suisse entière soit, chez nous aussi, l'objet de toute l'attention de ceux qui se soucient de la formation de la jeunesse.

L. CRAUSAZ.

L'Apprentissage de la Vérité

Oui, il faut apprendre à l'enfant à être vrai ; il ne l'est pas, non toujours parce qu'il est menteur, mais parce qu'il est étourdi. Nous sommes heureux de reproduire ici, avec l'autorisation bienveillante de l'auteur, M. l'abbé Hubert Savoy, professeur au Séminaire de Fribourg, d'ingénieuses « expériences », publiées dans le journal des Instructeurs suisses d'Eclaireurs, *Kim* (N°s 11 et 12 de 1921), sous le titre *L'Eclaireur et la Vérité*.

L'Eclaireur et la Vérité

L'un des grands devoirs que l'Eclaireur doit avoir à cœur de remplir avec ponctualité, est celui qui est énoncé au premier article de la loi : « L'Eclaireur n'a qu'une parole. » Il est aisément de formuler le précepte, mais tous ceux qui ont été en contact avec les jeunes gars et ont essayé de leur faire du bien, savent combien facilement la vérité est pratiquement méconnue et reçoit de détestables entorses. Il faut rappeler souvent la droiture, avertir, encourager toujours, enregistrer parfois des défaites et poursuivre l'œuvre de redressement. La vérité exige une formation, un entraînement.

La parole se révèle parfois insuffisamment efficace à faire comprendre et sentir toute l'importance, toute l'étendue du devoir de la vérité. Il faut qu'un travail de réflexion personnelle intervienne. Quelques expériences peuvent aider à assurer le résultat désiré.

1. *Sondage.* — Faites distribuer à chaque Eclaireur une petite feuille de papier et un crayon. Insistez pour que le silence le plus strict règne et que chacun réponde selon sa pensée, indépendamment des voisins. Dites alors : vous savez tous que notre loi porte : « L'Eclaireur n'a qu'une parole. » Pensez-vous qu'il est facile d'y être parfaitement fidèle ? voyez-vous des difficultés ? lesquelles ?

Généralement, les réponses seront affirmatives ; quelques-unes resteront conditionnelles : c'est facile, si on le veut...

2. *Constatation.* — Dans une réunion ultérieure, posez une question dont la réponse peut être sûrement connue de tous, par exemple, s'il y a une pendule à l'entrée du local, ou à proximité, vous direz : Comment sont les aiguilles de la pendule ?... dorées, argentées, bleutées acier, nickelées, noires, comment ?

Les réponses seront lues toutes à haute voix ; elles seront fort divergentes et ne manqueront pas de provoquer quelques fusées de joyeux rires.

Retenant alors la question, vous constatez que tous voulaient dire la vérité, beaucoup y ont manqué ; plusieurs ont répondu conformément à la réalité, sans être parfaitement sûrs de leur affirmation, ils ont deviné juste. Pourquoi a-t-on manqué à la vérité ? C'est qu'on a fait erreur ; la question portait : où ? comment ? Plusieurs auraient dû répondre : Bien des fois j'ai fixé la pendule, mais, chose étonnante, je n'ai pas remarqué la couleur des aiguilles.

Que de fois ne nous hâtons-nous pas de dire : oui, non, alors que la réponse devrait être : je ne sais pas. Il faut apprendre cette troisième éventualité.

Laissez le temps à la réflexion et priez tous les camarades de noter avec soin pendant une semaine les circonstances où le « je ne sais pas » aurait dû prendre la place de l'affirmation ou de la négation. Les exemples seront présentés à la réunion prochaine.

Il arrive ainsi que l'on manque à la vérité par étourderie, sans en avoir pleine conscience. Entre camarades on est prompt à se traiter de menteur, alors que souvent il n'y a eu que manque d'attention, erreur involontaire.

3. *La surprise, le traquenard.* — Une épreuve de la montre révélera un autre côté du problème. Prenez une montre d'homme, faites-la circuler en priant tous les membres présents d'examiner avec soin le cadran. Dès que la montre aura circulé, vous demanderez : Ecrivez simplement sur votre billet le chiffre six, tel que vous l'avez vu, arabe, romain, ou comment ? Bien peu auront pris garde au fait que le chiffre six cède sa place à l'aiguille des secondes. Il suffira de faire passer une seconde fois la montre pour que les visages s'éclairent d'un franc sourire à la constatation de l'erreur.

Cette expérience fait comprendre que l'on peut être certain d'un fait dans son ensemble, sans pour autant connaître un détail précis. Il arrive parfois que des personnes posent des questions captieuses et provoquent une réponse qui n'est pas conforme à la vérité. Que faire dans ces circonstances ? Il faut savoir reconnaître loyalement que l'on s'est trompé et présenter ses excuses. Celui qui n'a pas le courage de corriger ses erreurs, ne sera pas fidèle à la vérité.

4. *Le conflit.* — La vérité peut se trouver en conflit avec d'autres devoirs. Nos jeunes gens le sentiront mieux par l'expérience suivante : Nous supposons qu'un Eclareur a écrit une impertinence à la table noire, sous les yeux de tous ses camarades. Le chef entre, constate la faute, interpelle un des camarades et lui dit : Quel est celui qui a écrit à la table noire ? L'interpellé doit-il dénoncer le coupable, taire son nom, que doit-il faire ?

Tous répondront par écrit ; la lecture des billets apportera des solutions multiples et divergentes. L'avis dominant sera que l'on ne doit pas dénoncer un camarade. On peut faire remarquer qu'il y a, en effet, quelque chose de bien dans le désir de ne pas faire connaître la faute d'un camarade, mais la loi reste, on ne peut manquer à la vérité. Provoquez la réflexion en demandant si une réponse donnée paraît pleinement satisfaisante, pourquoi la réponse paraît plus difficile que dans les épreuves antérieures. Souvent il sera nécessaire de montrer le conflit entre l'esprit de bonne camaraderie qui voudrait cacher la faute et le devoir de la vérité.

La solution parfaite en pareil conflit serait d'agir de telle sorte que l'on ne manque ni à la vérité, ni à la charité. Le camarade interrogé aurait pu répondre : Il m'est pénible de dénoncer un compagnon, mais je sais que lui-même a assez d'honneur à cœur, qu'il reconnaîtra sa faute et s'annoncera. Cette solution rallie tous les suffrages.

On propose de même le conflit de la vérité et de la justice, en particulier devant un tribunal. Puis on fait porter l'examen expérimental sur toute la conduite par des questions appropriées ; ainsi, donnez un exemple où vous manquez à la vérité dans les conversations, en racontant des faits où vous avez été présents et acteurs ; — entre camarades, dans les relations de chaque jour ; — en classe, entre condisciples ; — envers les maîtres ; — entre Eclaireurs. Chacun apporte un exemple qu'il présente par écrit : tous les détails de la vie sont passés en revue ; les Eclaireurs apprennent à se rendre compte de leurs manquements et des causes de leurs erreurs.

L'enquête doit se poursuivre à travers toute la vie sociale. L'examen portera sur les questions suivantes : Quand manque-t-on à la vérité dans les magasins, en achetant ou en vendant ? — Quand est-on infidèle à la vérité dans tel ou tel métier ?... etc.

Il est facile de soutenir l'attention et l'effort pendant plusieurs mois. Le résultat sera sûrement une plus grande fidélité à la vérité. H. Savoy.

AVIS

Les statuts de la Société fribourgeoise d'éducation prévoient le paiement d'une cotisation annuelle d'un franc. Elle n'a pas été perçue l'an passé. En conséquence, il sera perçu, cette année, une double cotisation, soit *deux francs*. Chaque instituteur, chaque institutrice tiendra à cœur de verser cette minime somme, qui permet à notre Société de subsister et de remplir fidèlement son but : maintenir vivante l'idée chrétienne dans l'école fribourgeoise et chez ses maîtres, promouvoir le progrès dans la tradition cantonale et selon l'esprit des aïeux. Nous espérons que, comme par le passé, de nombreux ecclésiastiques, des magistrats, des députés, tous les amis de l'instruction non seulement primaire, mais secondaire et supérieure, voudront faire partie de la Société fribourgeoise d'éducation. Les cartes de remboursement seront envoyées dans le courant d'avril.

Enseignement professionnel

Les cours professionnels de perfectionnement pour apprentis des métiers ont pris depuis quelques années, dans toute la Suisse, une très grande extension, et, dans nombre de localités, on se plaint de manquer de personnel enseignant ayant la formation requise.

Le *Technicum de Fribourg* qui a déjà organisé, avant la guerre, une dizaine de cours d'instruction pour la formation de maîtres de dessin, a décidé d'en organiser de nouveau un dont le programme vient d'être approuvé par le Département fédéral de l'Economie publique. Le programme prévoit deux cours de trois mois d'été. Le premier cours, dit « Cours d'introduction », aura lieu du 17 avril au 14 juillet prochain. Le deuxième cours, spécialement consacré aux métiers du bâtiment, aura lieu en été 1924 et seuls les participants ayant suivi avec succès le premier cours y seront admis. Le *Technicum de Fribourg* enverra le programme sur demande.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunion mensuelle, jeudi 3 mai, à 2 $\frac{1}{2}$ heures, à la Villa Miséricorde. — Il n'y aura pas de réunion dans le mois d'avril.